



Organisation de la semaine de la citoyenneté et de la fraternité en Pyrénées Atlantiques.

L'intention :

L'association des Anciens Maires et Adjointes des Pyrénées Atlantiques a décidé de se mobiliser à l'occasion de la journée nationale de la démocratie promulguée par l'assemblée générale des Nations Unies .

L'association partage le constat à l'origine de cette journée nationale :

« La consolidation des liens entre générations, entre cultures et entre habitants n'a jamais été aussi décisive qu'aujourd'hui ? En effet, avec les crises sanitaire, environnementale et sociale, les phénomènes de défiance et de repli sur soi risquent de s'accroître considérablement. Afin de lutter contre ce danger, il faut engager un mouvement durable de consolidation des liens sociaux et des repères collectifs »

Au-delà, nous considérons que la Citoyenneté et la Fraternité sont des ferments indispensables à la démocratie et que les renforcer consolide le sentiment démocratique. Ainsi, chacun est appelé à se mobiliser du 9 au 17 novembre 2024.

Promouvoir les concepts de citoyenneté et de fraternité, favoriser l'engagement citoyen, développer le lien social, c'est également se mobiliser pour une Démocratie plus forte et plus vivante. Il s'agit là d'un enjeu majeur et permanent.

L'opération :

Plusieurs actions sont envisagées :

Manifestations et rencontres à l'initiative des Maires du département sur saisine de l'Association des Maires des Pyrénées Atlantiques :

- Repas de quartier
- Débats sur le thème de la citoyenneté au sein de la commune
- Mobilisation des conseils municipaux des enfants
- Cérémonie protocolaire en mairie
- Activités au sein des établissements solaires ou des centres de loisirs (concours de dessin sur le thème de la fraternité, construction de jeux de société sur le sujet etc.)
- Expositions
-

Interventions dans les lycées et collèges en partenariat avec la Direction Départementale des services de l'Education Nationale en lien avec les chefs d'établissement.

Pour l'association des anciens Maires, la sensibilisation des jeune reste une priorité.

La programmation n'est à ce jour pas arrêté, elle se sera à l'initiative d'un comité de pilotage rassemblant l'ensemble des acteurs concernés.

- Deux débats public sur le thème seront organisés (Pau et Bayonne)
Pourront être invités des philosophes tel qu' André Comte Sponville ou Dominique Wolton comme des élus tels que David Lisnar Président de l'Association des Maires de France ou François Baroin qui l'a précédé à cette fonction.
- Enfin les partenaires associés pourrons prendre toutes initiatives qui bénéficieront du label « citoyenneté 64 » crée à cette occasion.

L'organisation :

Cette semaine de manifestations est organisée sous le haut patronage de Monsieur le Préfet des Pyrénées Atlantiques.

L'organisation, le suivi et la mise en œuvre sera assurée par un comité de pilotage composé des instantes représentatives dans les actions de mobilisation citoyenne et fraternelle.

Sans que cette liste soit exhaustives citons :

- La Préfecture des Pyrénées Atlantique
- L'association Maires (qui a déjà donné son accord)
- Les services départementaux de l'éducation nationale
- Les associations patriotiques (Légion d'Honneur, Ordre National du Mérite, Anciens combattants, Onac,)
- Les grandes associations de jeunesse et d'éducation populaires du département
-

Le lancement de la mobilisation a été assurée par Monsieur le Préfet à l'occasion de l'installation du comité de pilotage et d'une conférence de presse de présentation en Février 2024.

Les moyens :

Afin de réaliser cette opération, l'Association des anciens Maires de Pyrénées Atlantique demandera un soutien au travers de subventions à la préfecture, au conseil général et aux intercommunalités de Pau et Bayonne.

Le budget de l'opération se veut modeste, il comprendra en dépenses, quelques frais de communication, les frais de transport et d'hébergement des intervenants, le poste le plus important concernant la rémunération d'un philosophe si cette hypothèse est retenue par le comité de pilotage. Il sera définitivement arrêté en référence aux actions retenues.

